



L'Écho Bermerinois

Hors série - Octobre 2020



Le mot du Maire

Chères Bermerinoises, chers Bermerinois,

Cette rentrée est particulière puisque la COVID nous impose toujours des contraintes quotidiennes. Dans nos écoles, tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire, la restauration et la garderie sont assurées. De nouveaux comportements sont à adopter, les mesures sanitaires doivent être rigoureusement appliquées : gestes barrières, hygiène des mains, port du masque pour les adultes, mais aussi désinfection, nettoyage minutieux et aération fréquente des locaux. Je souligne et remercie l'engagement des enseignantes et de chaque agent communal dans ces actions. Dans l'hypothèse où la situation sanitaire nous amenait à prendre des mesures plus strictes du fait d'une circulation plus active du virus, notre devoir est d'anticiper et de prévoir, nous nous préparons donc à toute éventualité...

Du côté de la vie communale et associative, la crise sanitaire impose beaucoup de contraintes qui pèseront inéluctablement sur le budget de la commune. Cependant, les projets et les travaux se poursuivent, j'aurai l'occasion dans un prochain bulletin de faire un point complet des actions en cours et à venir.

Côté manifestations municipales et activités associatives, la brocante mise à part (journée qui, de l'avis de tous a été une réussite complète), toutes les prévisions ont été annulées. Cette année nous devons faire notre deuil de la course cycliste, des fêtes des écoles, de la fête des Culs de Poulains, des repas d'associations, du repas des aînés, du loto, du téléthon... Dès que cette crise sanitaire ne sera plus qu'un mauvais souvenir, nos bénévoles devront bénéficier de tout notre soutien afin de relancer la dynamique qui les animait tant avant ce malheureux épisode.

Soyez assurés, que malgré les restrictions imposées par cette crise sanitaire, qui impacte fort malheureusement le monde entier, nous restons proches de vous.

Prenons soins de nous, prenons soin des autres !

Bien à vous.

Votre maire,
Y. BRUNIAU

La brocante



Les festivités

La rentrée des classes



Classe de Mme Labit et Mme Deudon - 25 élèves



Classe de Mme Consille - 16 élèves



Classe de Mme Houque - 18 élèves



Classe de Mme Ménard - 24 élèves

Les écoles

La cérémonie de remise des prix

Cette année, en raison de la crise sanitaire, la remise des prix aux enfants des écoles n'avait pu se dérouler en juin. Il n'était pas question de déroger à la règle aussi, c'est en respectant les gestes barrière et le port du masque, avec le concours des enseignantes que **les représentants de la municipalité ont distribué les livres de prix à chacun des enfants de la commune.**



En plus de leur livre, les nouveaux admis en 6^{ème} se sont vu offrir **le traditionnel dictionnaire** qui les accompagnera tout au long de leur scolarité, que nous leur souhaitons la meilleure possible.

La classe de Mme Houque

Les travaux



Informations de bon voisinage

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des **obligations à respecter** en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Ainsi, chaque habitant doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien. Plusieurs types d'obligations portant sur l'entretien des trottoirs devant chez-soi sont en vigueur dans la commune (Arrêté Municipal 1/2017), à savoir :

- le désherbage ;
- le balayage des feuilles et autres détritiques ;
- le nettoyage de la neige et du verglas ;
- la prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois.

Responsabilité et risques encourus en cas d'incident : En cas de manquement à l'obligation d'entretien des trottoirs devant chez-soi, le risque d'accident est important. La responsabilité civile du riverain peut être engagée, la victime peut alors réclamer une indemnisation



Les diplômés

Les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de nous réunir ce 11 Novembre 2020.

La réception des diplômés 2020 est donc reportée au 11 Novembre 2021.

Cantine scolaire

La question a de quoi faire débat, la restauration scolaire coûte cher aux communes françaises, regrette dans son rapport annuel la Cour des Comptes, qu'elle soit gérée en direct ou confiée à un prestataire.

Afin de limiter le coût du repas de la cantine, en conclusion à une évaluation financière consolidée, **la municipalité de Bermerain s'est associée à la Communauté de Communes du Pays Solesmois pour lancer un appel d'offres auprès des prestataires de la région.** C'est API restauration qui a remporté le marché.

Cette mesure visant à la mutualisation des achats permettra de stabiliser à l'avenir le coût du ticket de cantine, même si le seul coût du repas ne contribue en moyenne qu'à 23% du prix de revient total, auquel il y a lieu d'y ajouter le coût de la main d'œuvre, du fonctionnement de l'ensemble de la chaîne de restauration (gaz, électricité, eau, chauffage des locaux). Le différentiel devant être supporté par la collectivité ...

Concert du 6 Novembre

Concert de la musique de l'Infanterie de Lille gratuit, le Vendredi 6 Novembre 2020 à 20h00 à la salle des fêtes (sous réserve).

Réservation obligatoire auprès de la CCPS au 03 27 70 74 30 ou 06 83 20 50 98 (places limitées).

Colis des Aînés

Le repas des Aînés a dû être annulé en raison de la crise sanitaire.

Pour cette année, les bénévoles de la municipalité et du CCAS seront heureux de passer au domicile de chaque Bermerinois(e) âgé(e) de plus de 62 ans pour distribuer le traditionnel colis, **le Mercredi 16 Décembre 2020 après-midi.**

Un flyer sera prochainement envoyé à chaque aîné pour plus de détails.

Bus France Service

Dans le cadre du projet pour l'avenir du Cambrésis et afin d'améliorer l'accès aux services au public, sous l'égide du département du Nord et à l'initiative de la municipalité, **la commune de Bermerain accueillera le Bus France Service sur la place verte chaque 3^{ème} Mercredi du mois :**

- de 9h30 à 12h30 ;
- et de 13h30 à 16h00.

Ce véhicule stationnera près de la salle des fêtes (Foyer Rural).

Cette prestation se présente sous la forme d'un guichet unique animé par deux professionnels. Il facilitera les démarches administratives en santé, famille, retraite, emploi, accompagnement dans l'accès aux droits, aide au renouvellement des documents d'identité, permis de conduire, carte grise, déclaration de revenus ...

La municipalité est heureuse de présenter ce service qui est sans nul doute un outil important et précieux mis à la disposition de tous. **Il démarrera le Mercredi 18 Novembre 2020.**

Noël Communal

Le Noël Communal des enfants, comme tous nos autres rassemblements, sera annulé cette année. Cependant, **un cadeau sera distribué** à chaque enfant de 2 à 11 ans habitant ou étant scolarisé à Bermerain. La distribution se fera **à la salle polyvalente (dans la cour de la mairie) le Vendredi 18 Décembre 2020 :**

- De 18h00 à 18h15 pour les élèves de Mmes Labit et Deudon ;
- De 18h15 à 18h30 pour les élèves de Mme Consille ;
- De 18h30 à 18h45 pour les élèves de Mme Houque ;
- De 18h45 à 19h00 pour les élèves de Mme Ménard ;
- De 19h00 à 19h15 pour les enfants non scolarisés à Bermerain.

La présence de l'enfant ne sera pas nécessaire, les rassemblements seront à éviter. Les gestes barrières devront être respectés, le port du masque obligatoire.